

---

## VI. AIDE FÉDÉRALE À L'EXPORTATION

---

### Services de consultation sur les marchés

Afin d'aider les gens d'affaires canadiens, le gouvernement fédéral a des délégués commerciaux dans 67 pays. Ces représentants offrent leur concours aux exportateurs canadiens et aident les acheteurs étrangers à trouver les fournisseurs canadiens qui peuvent répondre à leurs besoins. Le délégué commercial n'est pas uniquement un agent de liaison entre l'acheteur et le vendeur. Il a aussi pour rôle de conseiller les exportateurs canadiens à toutes les étapes de la commercialisation, c'est-à-dire de les informer sur la situation économique et politique du pays, d'établir les possibilités d'exportation, d'évaluer la concurrence exercée sur les marchés, de les présenter aux gens d'affaires et aux fonctionnaires étrangers, de sélectionner et de recommander des agents ou, encore, de fournir des conseils sur les modalités de paiement et une aide pour résoudre les problèmes concernant les droits de douane et l'accès au marché. En outre, les délégués commerciaux s'emploient activement à trouver des débouchés, ainsi qu'à encourager et à organiser les activités de promotion. Les directions de l'expansion du commerce d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, à Ottawa, sont une autre source précieuse de renseignements. Chacune s'occupe des marchés existants dans une région géographique précise et constitue le principal lien entre le gouvernement et les délégués commerciaux à l'étranger. Dans le cas de l'Iraq, les délégués commerciaux en poste à Baghdâd sont constamment en rapport avec les agents de la Direction de l'expansion du commerce au Moyen-Orient, à Ottawa.

L'adresse est la suivante :

Direction de l'expansion du commerce au Moyen-Orient  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
125, promenade Sussex  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0G2  
Téléphone : (613) 993-7040  
Télex : 053-3745/6/7  
Télécopieur : (613) 996-9103